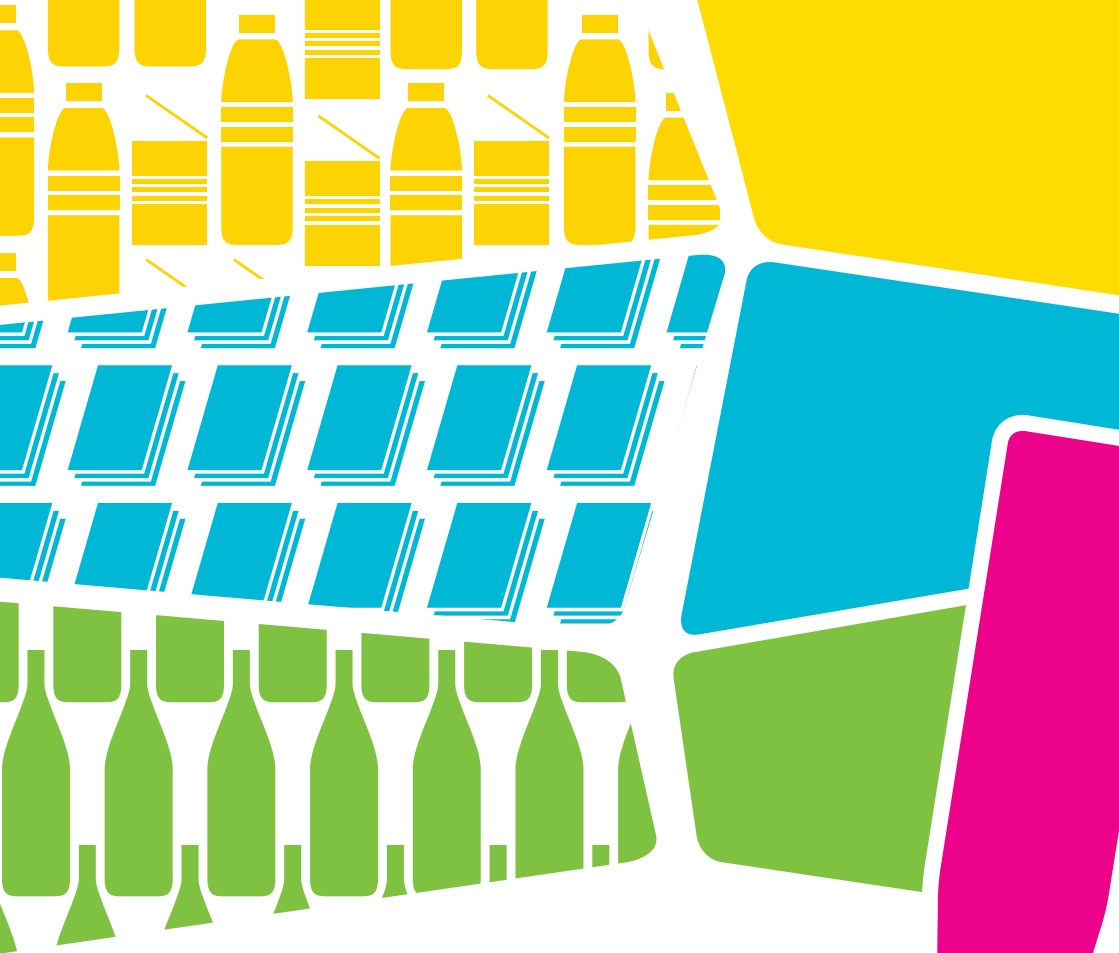




Je trie
j'ai tout compris



Et si nous améliorions

Le tri des emballages ?

Trier : un geste anodin ?

Parler de tri, c'est comme parler de politique ou de foot lors d'un repas dominical en famille. Il y a les pour, les contre et les indécis. Et comme toujours, nous avons tous de bons arguments pour trier... ou pas.



VRAI

« **Trier pour préserver les ressources naturelles** » : les emballages en aluminium, en acier, en carton, en plastique, en verre et le papier que vous déposez dans les points de tri, seront recyclés et permettront d'économiser ainsi des ressources naturelles (matière première, énergie ...).



FAUX

« **Trier ne sert à rien** » : trier permet de créer des emplois, de limiter la hausse des coûts de gestion des déchets et de préserver la planète (-5% d'émissions de gaz à effet de serre*).

VRAI

« **Tous les cartons et les papiers se recyclent** » :

Qu'ils soient déposés en déchetterie ou dans les conteneurs de tri, tous les papiers et les cartons sont recyclés.

Une fois collectés, ils seront triés par type (carton ou papier) et seront transportés dans les usines de papeterie pour une nouvelle vie !



VRAI

« **Emballages recyclables et ordures ménagères, chacun son traitement** » :

vos emballages recyclables déposés dans les conteneurs de tri sont triés au centre de tri de VILLY-LE-PELLOUX, puis envoyés dans des usines de recyclage pour donner une autre vie à vos déchets.

Les ordures ménagères résiduelles (non recyclables), déposées dans votre poubelle classique, sont, quant à elles, collectées, puis directement, sans tri préalable, incinérées à l'usine de traitement des ordures ménagères de MARGINIER.

Bouteilles et flacons en plastique Emballages métalliques



Je dépose :



- les bouteilles et flacons en plastique (*avec bouchon*)
- les emballages métalliques (*sans bouchon*)

En vrac, bien vidés
et aplatis !



C'est interdit dans le conteneur jaune!

Non recyclable, à jeter à la poubelle !



A déposer
en déchetterie !



Les pots, barquettes, sachets en plastique
et le polystyrène



Les gros déchets
en plastique

Cartons et Tous les papiers



Je dépose :

- les petits emballages cartons
- tous les papiers : journaux, magazines, prospectus ...
- les briques alimentaires



Vidés
et aplatis



C'est interdit dans le conteneur bleu !

Non recyclable,
à jeter à la poubelle !



Les blisters



Les cartons vidés de tous contenus

A déposer
en déchetterie !



Les gros cartons

Bouteilles Bocaux et pots en verre



Je dépose :

- les bouteilles en verre
- les pots, bocaux en verre



**SANS bouchon
SANS couvercle
et bien vidés !**



C'est interdit dans le conteneur vert !

Non recyclable,
à jeter à la poubelle !



La vaisselle, la porcelaine
et les pots de terre

A déposer
en déchetterie !



Les ampoules
et les néons

Le recyclage & les logos

Après votre geste de tri, les matériaux sont séparés mécaniquement et manuellement dans un centre de tri. Ils sont ensuite conditionnés et transportés vers des usines de recyclage qui redonneront vie aux déchets !

L'exemple des bouteilles plastiques



Les logos sur les emballages



Il indique que l'entreprise productrice de l'emballage s'est acquittée d'une redevance auprès de l'Eco-organisme CITEO.
Il ne veut pas dire que l'emballage est recyclable.



Seul ce logo signifie que le produit est recyclable et qu'il doit être trié.



Il indique que le déchet doit être collecté par une filière spécifique et ne doit pas être jeté dans une poubelle classique.

Infos pratiques

Mes déchets et moi

Où jeter mon tube de dentifrice ?

Le tube de dentifrice ne se recycle pas, il devra être jeté à la poubelle.



Dois-je laver mes emballages et retirer les étiquettes ?



Inutile de laver ou de retirer les étiquettes des emballages. Lors de leur recyclage, toutes les « impuretés » seront éliminées.

Mes bouchons, mes couvercles, j'en fais quoi ?

Les bouchons en plastique se recyclent, laissez-les sur les bouteilles en plastique ou faites un don aux associations spécialisées.



Les couvercles, on les jette à la poubelle. Ils sont composés de métaux et de plastique, on ne peut pas les recycler.



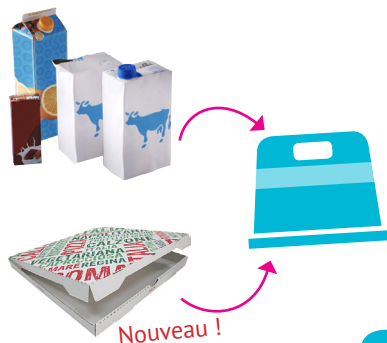
Plastique et métaux sont dans le même conteneur, c'est normal ?

Tous les déchets des conteneurs bleu et jaune sont triés dans un centre de tri. Les bouteilles plastiques et les emballages métalliques sont séparés mécaniquement. Un gain de place et de temps pour vous !



Nouveau : les cartons de pizzas sont recyclables !

Les cartons de pizza comme les briques alimentaires, bien vidés, se recyclent ! Champions du recyclage, ils deviendront de nouveaux emballages en carton, du papier cadeau ou du papier toilette par exemple.



Je trie

J'ai tout compris

Pour aller plus loin

Le tri ne se limite pas aux emballages. Les déchets de jardin et de cuisine se recyclent aussi. N'hésitez pas à commander votre composteur auprès de votre Communauté de Communes !

Pour plus d'infos : 04 50 31 46 95

[www.sivom-region-cluses.fr/déchets/je commande un composteur](http://www.sivom-region-cluses.fr/déchets/je_commande_un_composteur)



Et si vous réduisiez vos déchets?

Pour réduire ses déchets, chaque geste compte !

Mettre un autocollant «Stop Pub» sur votre boîte aux lettres, c'est réduire de 75 % votre consommation de papier !

Pour en savoir plus :

www.casuffitlegachis.fr/particuliers/je-m-informe



STOP aux incivilités !

Les déchets c'est dedans, pas devant !

Merci de ne pas déposer vos déchets autour des points de tri. En plus de rendre le lieu insalubre, ce geste pourrait vous coûter 1 500 € d'amende ! (Code pénal : article R633-6 et R635-8).



Nos coordonnées :

Communauté de Communes des Quatre Rivières

28 Chemin de la Ferme Sallet,

74250 Fillinges

Tél. : 04 50 31 46 95 - www.cc4r.fr

